

Gestion des cas de maltraitance envers les animaux

CODE STAGE : NSVAL0035

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

voir site ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

Durée :

4 jours

Lieu :

Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – Marcy l'Etoile

Public cible :

- Agents et chefs de service travaillant dans le domaine de la protection animale

Taille du public :

Consulter l'ENSV-FVI

Intervenants / Formateurs (ou Référénts techniques) :

- Ecole vétérinaire
- Services vétérinaires
- Direction générale de l'alimentation
- Référént national bien-être
- Brigade nationale d'enquête vétérinaire et phytosanitaire
- Référént juridique
- Associations de protection animale
- Ministère chargé de la justice

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Modalités d'inscription :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

CONTEXTE

Le bien-être des animaux est une préoccupation croissante de la société civile et des décideurs publics. Il est souvent difficile à appréhender, car au carrefour :

- du savoir-faire des éleveurs dans un domaine où ils ont le sentiment d'être seuls compétents
- de la demande du public, incarnée par les associations de protection animale, très hétérogènes dans leurs approches culturelles et philosophiques ;
- des travaux des scientifiques, tentant d'objectiver les notions de confort et de bien-être des animaux, travaux complexes aux résultats parfois contradictoires et controversés ;
- de contraintes techniques portant sur la compétitivité des filières dans une situation de concurrence mondiale.

Sur le terrain les services déconcentrés sont confrontés à des situations de maltraitance animale.

La gestion de ces situations nécessite une bonne maîtrise des dispositifs juridiques et un sens de l'organisation des moyens logistiques importants à mobiliser, notamment lors d'opérations de retrait d'animaux.

LA FORMATION

Objectif général :

Maîtriser les aspects juridiques et matériels en cas de maltraitance animale.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les procédures existantes face à un cas de maltraitance animale ;
- Connaître les acteurs à associer ;
- Bénéficier d'un partage d'expérience en matière de gestion des cas de maltraitance et de retrait d'animaux.

Contenu :

- Procédures administratives et pénales en cas de retrait ;
- Point réglementaire ;
- Aspects matériels et logistiques en cas de retrait ;
- Cas pratique ;
- Rôle des acteurs associés : MSA et associations de protection animale.

Méthodes pédagogiques :

Exposés, études de cas pratiques, échanges de pratiques.